

(²)

(N^o 64.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 1867.

Crédit supplémentaire de 100,000 francs au Budget de la Dette publique
de l'exercice 1867.

EXPOSÉ DES MOTIFS.

MESSIEURS,

Le chiffre de 195,000 francs inscrit à l'article 15 du Budget de la Dette publique de l'exercice 1867, pour les pensions civiles du Département de la Justice, est devenu insuffisant par suite de la mise à la retraite des magistrats auxquels la loi du 25 juillet 1867 est applicable.

D'après les ordres du Roi, j'ai l'honneur de vous présenter un projet de loi, tendant à allouer un supplément de crédit de 100,000 francs, destiné à combler cette insuffisance.

Je joins à ce projet la liste des pensions accordées jusqu'à ce jour, avec indication du chiffre de celles que l'on présume devoir encore être conférées pendant l'année 1867.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de la Justice et des Finances,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Notre Ministre des Finances présentera, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, le projet de loi dont la teneur suit :

ARTICLE PREMIER.

Le crédit ouvert à l'article 15 du Budget de la Dette publique, pour l'exercice 1867, est augmenté de 100,000 francs.

ART. 2.

Cette augmentation de crédit sera couverte au moyen des ressources ordinaires.

Donné à Bruxelles, le 19 décembre 1867.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Justice,

JULES BARA.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

ANNEXE.

*Pensions accordées à des magistrats, conformément à la loi
du 25 juillet 1867.*

NOMS DES PENSIONNÉS.	MONTANT de la pension.	NOMS DES PENSIONNÉS.	MONTANT de la pension.
		REPORT. . . fr.	182,559 »
MM. De Gerlache (baron)	15,666 »	MM. De Wandre	10,875 »
Peteau	10,875 »	Espital	8,249 »
Marcq	10,875 »	Percy	7,250 »
De Page (baron).	10,875 »	Donny	8,249 »
Lyon	8,249 »	Schaetzen	7,483 »
De Lannoy	7,250 »	Steur	4,855 »
Onraet	7,250 »	Duquesnoy	4,555 »
Delecourt	7,250 »	Radelet.	4,144 »
Corthouts	7,250 »	Mulier	5,800 »
Tschoffen	7,250 »	Vanhemelryck	5,500 »
Dubus	6,708 »	Pollet	5,150 »
Bouché.	6,708 »	Bertrand	5,000 »
Henry	6,058 »	Van den Busche.	5,420 »
Mersch.	5,745 »	Olivier	5,220 »
Morel	6,249 »	Michiels	5,170 »
Belin	4,668 »		
Van de Broucke	5,800 »		201,015 »
Beckers.	3,500 »		
Dubois.	3,400 »		
Moerman	3,500 »	Les pensions actuellement en liquidation au Département de la Justice et celles qui restent à accorder en 1867, s'éle- vent, d'après les prévisions, à	69,165 »
Versavel	5,200 »		
Delexhi.	5,150 »		
Bulte	5,100 »		550,180 »
Godtschalek	5,000 »		
Masset	2,950 »		
Crepin	2,950 »	Le terme de ces pensions imputé sur le Budget de la Dette publique s'élève jusqu'à présent à	86,185 68
De Neunheuser	2,900 »		
Raymaeckers.	6,708 »	On présume que le terme des pensions à accorder sera de.	13,814 32
Raikem.	10,875 »		
A REPORTER . . . fr.	182,559 »	ENSEMBLE. . . fr.	100,000 »